

Démocratie, des nouveaux pouvoirs pour les citoyens

Au coeur de la citoyenneté : le mouvement associatif

La situation économique et sociale, la volonté de la droite et du patronat d'ouvrir au marché des pans entiers d'activité humaine, écarte de plus en plus les citoyens de l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture, aux vacances, à l'éducation populaire. Le morcellement du temps de travail, les logiques de concurrence, mettent à mal l'engagement associatif, la pratique sportive et culturelle, l'engagement citoyen.

Pour les communistes, la conquête du temps libre pour soi, pour et avec les autres, le droit d'accès aux loisirs pour tous, le temps de la démocratie et de la vie associative sont des enjeux d'humanité. L'action des régions doit se structurer sur deux axes pour résister aux logiques de marchandisation de ces activités et promouvoir le développement d'une nouvelle citoyenneté active.

La reconnaissance :

L'action publique et l'action associative doivent se retrouver pour conjuguer leur effort sans s'instrumentaliser.

Nous nous engageons à **bâtir des projets de coopération** qui favorisent la création d'espaces d'échanges, de dialogues, de construction et d'évaluation des politiques publiques.

Nous organiserons chaque année une **conférence régionale de la vie associative** intégrant projet territorial et observatoire des engagements, associant responsables associatifs, élus, communes, départements, état, représentants des entreprises.

Nous agirons pour la **reconnaissance du statut du bénévolat associatif**, la validation des compétences acquises dans le cadre de la formation professionnelle, l'élargissement des congés et des moyens de la formation.

Les moyens financiers et matériels, la relation de coopération entre les pouvoirs publics et les associations :

La remise en cause par la droite des 35 heures, le travail du dimanche ,écornent le temps du bénévolat, déstructurent la vie sociale, imposent l'idée que le temps hors travail est celui de la consommation et non pas du temps à consacrer aux autres.

Nous favoriserons la simplification des demandes de subvention, des aides techniques ou en personnel; l'accessibilité non lucrative aux équipements sportifs, en lien avec les structures scolaires et publiques; la bataille pour le maintien de la réglementation des activités physiques et sportives (code du sport) dans l'encadrement.

C'est avec l'ensemble des acteurs de la vie publique et associative, dans un projet partagé, que nous donnerons **sécurité, stabilité et visibilité à la vie associative**, pour que le cadre régional soit une opportunité pour la citoyenneté.